



## **LE RADD INTERPELLE LES CANDIDATS A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2025 AU CAMEROUN**

Le Réseau des Acteurs du Développement Durable (RADD) est une association de droit camerounais, engagée depuis plus de 10 ans pour un développement inclusif, juste et durable. LE RADD éveille au quotidien les consciences collectives et communautaires au Cameroun, en Afrique Centrale sur les questions de souverainetés foncières, semencières, alimentaires qui sont le fondement de la souveraineté politique.

Le RADD, c'est la Foire des Semences Paysannes de l'Afrique Centrale (FOSPAC) qui regroupe tous les ans, depuis 5ans plus de 500 acteurs ruraux autour des enjeux en lien avec l'accès libre de tout producteur à la semence.

Le RADD, c'est la COncvergence des FEMmes Camerounaises sur le Changement Climatique (COFECCC) qui rassemble depuis 2 ans plus de 400 femmes engagées dans la recherche de solutions adéquates au changement climatique.

Le RADD, c'est le Forum sur l'Autonomisation Economique de la Femme (FAEF) qui, tous les ans, forme plus de 400 femmes et jeunes aux métiers porteurs pour la création des revenus et des emplois.

Le RADD, c'est la Défense de Droits des Femmes Riveraines des Agro-industries (DDFRIA) qui, au côté de ces femmes, lutte tous les jours pour la restauration et le respect des droits vitaux des femmes dont les ressources sont accaparées par les entreprises sans aucune compensation.

Nos interventions impactent donc :

- Plus de 20.000 femmes et jeunes filles accompagnées à l'autonomisation économique et financière ;
- Environ 5.000 paysan(ne)s accompagnés pour renforcer la souveraineté semencière ;
- Des milliers de femmes rurales et des communautés, riveraines des agro-industries soutenues pour faciliter l'accès à leurs terres ancestrales ;

En notre qualité de membre actif de la société civile, qui accompagne toutes les couches sociales et œuvre sans relâche pour la justice et le développement durable, nous nous sentons plus que concernés par l'échéance politique majeure que représente l'élection présidentielle du 12 Octobre 2025. C'est à ce titre que nous sommes mus par le devoir, en amont de la campagne électorale, d'aiguiller les candidats à l'élection présidentielle, sur ce qui nous semble essentiel pour garantir le bien-être durable de toutes les couches sociales de la population camerounaise. Nos recommandations, formulées sur quatre (4) piliers, méritent une attention singulière :

- 1. La souveraineté alimentaire pour les camerounais ;**
- 2. Le respect des droits humains autour des agro-industries ;**
- 3. La justice climatique ;**
- 4. L'autonomisation économique des femmes et des jeunes ;**

## **I- PROMOUVOIR LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

La souveraineté alimentaire est le DROIT pour tout camerounais, sans distinction aucune, d'accéder à de la nourriture saine, suffisante en quantité, en qualité et de fonder son alimentation sur les valeurs culturelles, culturelles ancrée dans son environnement et sa tradition pour garantir un accès constant et durable. Pour ce faire, nous demandons :

- ❖ La reconnaissance juridique des systèmes semenciers paysannes pour garantir les droits des paysans sur leurs semences ;
- ❖ Le développement des programmes spécifiques pour la promotion des systèmes semenciers paysans en reconnaissant la semence paysanne comme composante essentielle du patrimoine génétique camerounais ;
- ❖ La restauration du suivi de proximité des paysans orienté dans le système de production agroécologique pour assurer une agriculture résiliente et durable ;
- ❖ L'accès durable à la terre aux femmes et aux jeunes pour des besoins de production agropastorale ;
- ❖ L'octroi des facilités pour la production des intrants biologiques et la réduction des importations des intrants chimiques de synthèse ;
- ❖ Le développement des politiques qui encouragent les populations camerounaises à consommer essentiellement les produits sains issus de l'agroécologie paysanne. La santé des populations en dépend ;
- ❖ Le transfert effectif des compétences aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), afin qu'elles encadrent la création et la gestion des Cases Communautaires de Semences Paysannes (CCSP), véritables creusets du patrimoine génétique national.

## **II. GARANTIR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS AUTOUR DES AGRO-INDUSTRIES**

Le Cameroun est partie à la plupart des conventions internationales de promotion et de protection des droits humains et pourtant dans les localités où sont implantées des agro-industries, les communautés riveraines sont privées de leurs ressources, vivent dans la précarité et subissent toutes sortes d'atteintes à leurs droits fondamentaux. Nous pensons qu'il faut impérativement :

- ❖ Repenser la politiques d'octroi des concessions foncières aux agro-industries, il est possible de développer l'agrobusiness sans que les communautés se retrouvent dépossédées de toutes leurs terres ;
- ❖ En cas de cession, garantir l'accès des communautés riveraines aux ressources vitales (Terre, Forêts, Eaux, ...) de leurs ancêtres ;
- ❖ Mettre en place des mécanismes efficaces de répression des violences basées sur le genre dans les plantations ;

- ❖ Impliquer systématiquement à quota égal tous les groupes sociaux de la communauté (femmes, jeunes, adultes, minorités) dans le processus de gestion des terres ;
- ❖ Mettre en place des mesures coercitives afin que les droits à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à l'eau potable etc. des communautés riveraines soient garantis.

### **III. PRENDRE EN COMPTE LES QUESTIONS EN LIEN AVEC LA JUSTICE CLIMATIQUE**

Le climat est de plus en plus changeant et 33 ans après le sommet de la terre de RIO, les effets des changements climatiques se perceptibles partout dans le monde, y compris au Cameroun. Les communautés vivant en zone rurale, qui sont les plus impactées par ces changements, ne sont pas véritablement accompagnées pour y faire face. Les femmes en particulier, qui ont la charge de nourrir la famille, sont aujourd'hui confrontées à de nombreuses difficultés pour se procurer les ressources dont elles ont besoin dans leur environnement. C'est la raison pour laquelle, il faut :

- ❖ Faciliter l'accès aux financements climatiques pour les communautés les plus impactées ;
- ❖ Définir les mesures concrètes pour assurer la transition énergétique à travers la promotion des énergies renouvelables ;
- ❖ Soutenir les OSCs qui œuvrent pour la justice climatique ;
- ❖ Mettre un terme à la production et à l'usage de la matière plastique ;
- ❖ Abandonner les fausses solutions telles que les crédits carbone ;
- ❖ Consulter les communautés impactées avant toutes prises de décisions à l'endroit de ces entités ;
- ❖ Considérer régulièrement les résultats des recherches par les chercheurs dans la prévention des catastrophes dus aux effets du changement climatique.

### **IV. PROMOUVOIR L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DE LA FEMME**

Une femme autonome est une femme épanouie. Une femme autonome prend son destin en main. Elle nourrit sa famille, ses enfants, elle se projette, elle entreprend et très souvent, elle réussit. L'autonomisation économique de la femme doit donc être une priorité pour renforcer de façon durable les indicateurs de développement au niveau national. A cet effet, il faut :

- ❖ Démultiplier sur l'ensemble du territoire Camerounais des centres multifonctionnels accessibles à toutes les femmes, aux jeunes et les doter des équipements de pointe et des ressources humaines compétentes pour leur pleine opérationnalisation ;
- ❖ Rendre les formations accessibles financièrement, tout camerounais doit en bénéficier ;
- ❖ Adapter les contenus de formation aux exigences de l'évolution technologique et aux réalités du marché du travail ;
- ❖ Garantir un accès équitable aux financements et autres opportunités pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes après la formation ;
- ❖ Faciliter l'accès aux équipements de production et de transformation pour garantir la compétitivité des entreprises créées ;

- ❖ Appliquer des mesures fiscales adaptées aux entrepreneurs féminins et jeunes, en les exonérant des impôts et des taxes pour les 3 premières années ;
- ❖ Construire des infrastructures de collecte, de stockage, de conservation et de commercialisation dans les bassins de production, accessibles à tous afin de garantir l'écoulement et l'accès valorisation des produits issus de leurs activités.

À la veille de l'élection présidentielle du 12 octobre 2025 au Cameroun, le RADD rappelle avec force que l'avenir du Cameroun ne peut se bâtir sans justice sociale, justice climatique, souveraineté alimentaire et autonomisation effective des femmes et des jeunes. Ces piliers ne sont pas de simples revendications sectorielles : ils constituent le socle incontournable d'un développement véritablement inclusif et durable.

Nous appelons chaque candidat à inscrire dans son projet de société des engagements clairs, fermes et mesurables autour de ces priorités vitales. Car garantir aux paysans l'accès à leurs semences, protéger les droits des communautés face aux agro-industries, soutenir les femmes dans leur autonomie et préparer le pays aux défis climatiques, c'est choisir de construire une nation forte, résiliente et souveraine.

Le RADD, fort de son expérience et de son ancrage auprès des communautés, se tient prêt à travailler avec tous ceux qui portent une vision de justice et de dignité pour le peuple camerounais. L'histoire jugera celles et ceux qui, en ce moment décisif, auront eu le courage d'inscrire l'intérêt des générations présentes et futures au cœur de leur gouvernance.

**Parce qu'un Cameroun juste, vert et prospère est possible, mais il exige des choix courageux, aujourd'hui.**